

NOTICE PAYSAGÈRE. SYNTHÈSE

INSTALLATIONS ÉOLIENNES DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ EN MER EN FRANCE MÉTROPOLITAINE - SAINT BRIEUC

DÉCEMBRE 2011

Le présent document synthétise l'étude paysagère réalisée en 2011 à propos du projet éolien offshore de la baie Saint-Brieuc. Cette étude a été réalisée dans le cadre de la réponse à l'appel d'offres de l'Etat, pour la création d'installations éoliennes de production d'électricité en mer. La production de l'étude complète et de sa synthèse a été assurée par le bureau d'études Atelier de l'Isthme, paysagistes dplg.

Sommaire

Cadrage territorial de l'étude paysagère	3
L'organisation des paysages du périmètre d'étude éloigné	4
Caractéristiques et sensibilités des six séquences paysagères du littoral	4
Les paysages perçus depuis la mer	13
Les sites et les monuments historiques protégés	13
présentation du projet éolien	15
La perception du projet éolien	16
Simulations paysagères du projet (photomontages)	23

CADRAGE TERRITORIAL DE L'ÉTUDE PAYSAGÈRE

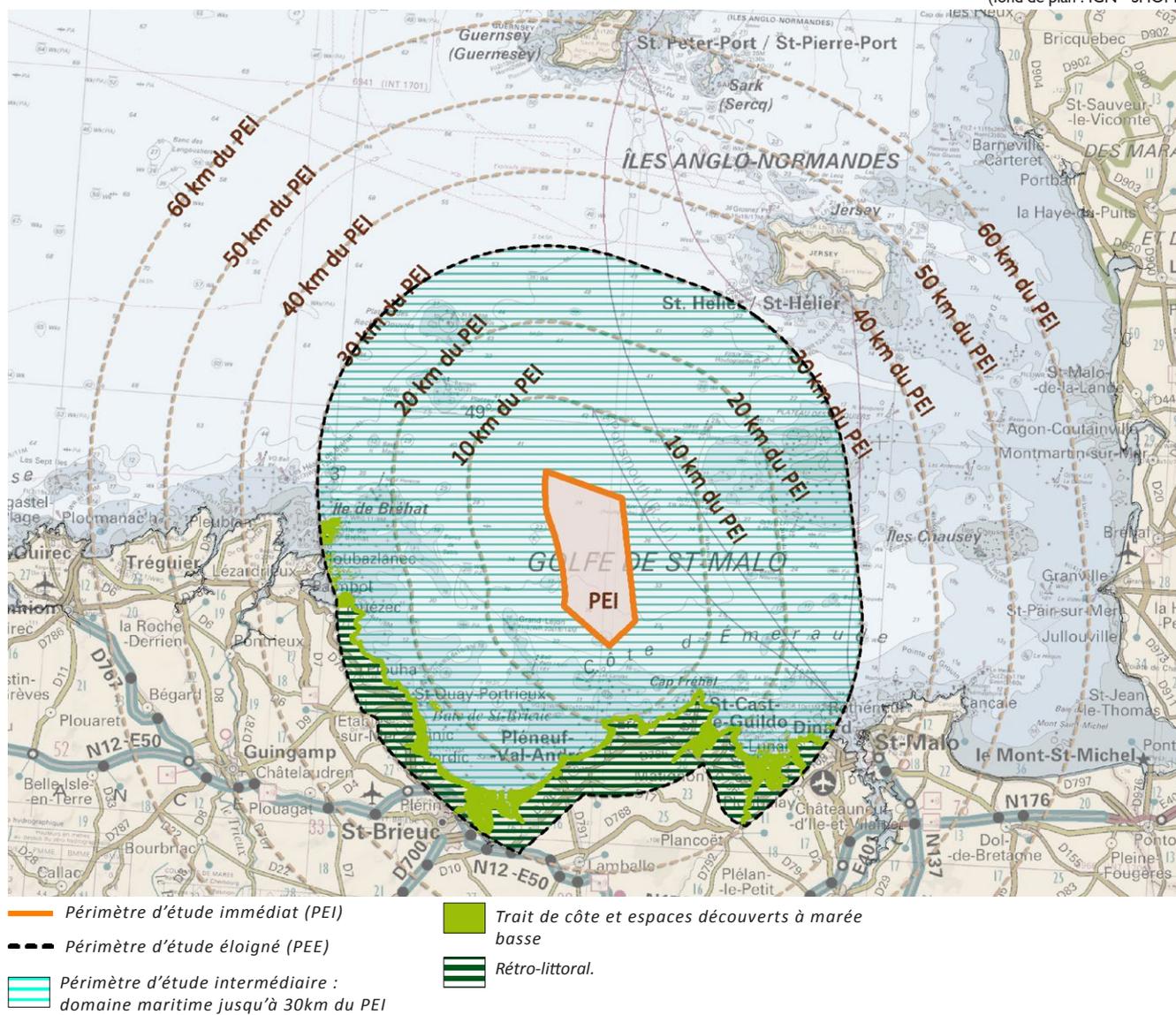
Le cadrage territorial de l'étude paysagère réalisée en 2011 prend appui sur les recommandations émises par le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer dans le « Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens (Actualisation 2010) ». Les analyses paysagères ont porté sur un ensemble de périmètres autour du projet éolien de la baie de Saint-Brieuc :

- Le périmètre d'étude immédiat : il s'agit de la « zone propice » cartographiée pour le lot n°4 dans le cahier des charges de l'appel d'offres de l'Etat ;
- Le périmètre d'étude éloigné : il recouvre tous les

espaces situés jusqu'à 30 kilomètres du périmètre d'étude immédiat, sauf les espaces continentaux situés à la fois à plus de 5 kilomètres du trait de côte et à plus de 20 kilomètres du périmètre d'étude immédiat ;

- Le périmètre d'étude intermédiaire : il recouvre les espaces maritimes entre le périmètre d'étude immédiat et le trait de côte ;
- Le rétro-littoral : il s'agit des espaces s'étendant en arrière du trait de côte, non directement associés à ce dernier, mais où la proximité de la mer est plus ou moins directement sensible dans les paysages.

Contexte élargi du projet et périmètres de l'étude paysagère -
(fond de plan : IGN - SHOM)



L'ORGANISATION DES PAYSAGES DU PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉ

LES RELIEFS ÉMERGÉS

Les paysages de la partie continentale du périmètre d'étude éloigné s'organisent sur un socle constitué principalement de roches métamorphiques anciennes. Ce système très érodé montre des reliefs d'amplitude modérée. Il présente pour l'essentiel un système de plateaux relativement tabulaires et perchés à plusieurs dizaines de mètres au-dessus du niveau de la mer.

La morphologie du littoral est très variable selon les secteurs : falaises et versants abrupts (littoral de Plouha, Plouézec, Plévenon), coteaux marqués (littoral de Saint-Brieuc, de Saint-Cast-le-Guildo...) ou plus doux (littoral de Pléneuf-Val-André, de Saint-Quay-Portrieux...), pentes en retrait de petites plaines littorales (littoral de Saint-Briac-sur-Mer, de Lancieux, d'Yffiniac...). L'étendue des estrans découverts à marée basse est également très variable : large de quelques dizaines de mètres à peine à hauteur de certaines pointes (Cap Fréhel, pointe ouest du Cap d'Erquy, face orientale de la pointe de Plouézec...), ils peuvent s'étendre sur plus de 3 km au fond de certaines baies (notamment l'anse d'Yffiniac et les baies de l'Arguenon, de la Fresnaye et de Lancieux).

Quelques petites rias dessinent d'étroites et profondes entailles, perpendiculairement au trait de côte : vallée du Gouët à Saint-Brieuc, vallée du Frémur, vallée de l'Arguenon, etc.

Des fragments de paysages terrestres émergent également dans la Manche : petits îlots rocheux isolés ou groupés, archipel de Bréhat. Ils sont pour la plupart proches et visibles du littoral continental.

L'OCCUPATION VÉGÉTALE DES SOLS, L'URBANISATION ET LES ROUTES SUR LE CONTINENT

Les paysages continentaux présentent une dominante agricole, tout en laissant une place importante à l'urbanisation. Continue ou plus diffuse selon les secteurs, cette dernière est plus prégnante dans les paysages littoraux. Se distinguent notamment l'agglomération de Saint-Brieuc, et deux autres secteurs relativement agglomérés, le premier de Pordic à Saint-Quay-Portrieux, le second de Saint-Briac-sur-Mer à Saint-Lunaire. Ailleurs l'urbanisation laisse place à des intervalles naturels et agricoles importants le long du trait de côte.

Deux routes importantes sont présentes dans le périmètre d'étude éloigné : la N12, qui se tient à bonne distance de la mer, et la D786, qui dessert les communes du littoral.

Les paysages agricoles continentaux montrent une certaine diversité au sein du périmètre d'étude éloigné, alternant étendues cultivées et de prairies de fauche, secteurs bocagers ou plus découverts. Si les surfaces forestières sont globalement réduites, des pinèdes sont présentes par endroit sur le littoral (notamment sur les communes d'Erquy et de Fréhel). Des landes, rases ou plus arborées selon les secteurs, se déroulent sur certains versants raides dominant la mer, et plus largement aux alentours des caps Fréhel et d'Erquy.

CARACTÉRISTIQUES ET SENSIBILITÉS DES SIX SÉQUENCES PAYSAGÈRES DU LITTORAL

Le littoral du périmètre d'étude éloigné peut être décomposé en six séquences successives, dont chacune présente des caractéristiques et des sensibilités paysagères qui lui sont propres :

1. Les pointes et les baies de Saint-Lunaire à Saint-Cast-le-Guildo
2. Le littoral des caps d'Erquy et de Fréhel
3. Le littoral balnéaire et agricole d'Erquy à Langueux
4. Le littoral urbanisé de Langueux à Saint-Quay-Portrieux
5. Les hautes falaises de Plouha et Plouézec
6. L'archipel de Bréhat et l'île de Saint-Rion



Les pointes et les baies de Saint-Lunaire à Saint-Cast-le-Guildo

Caractéristiques paysagères de la séquence de littoral

- Séquence au littoral complexe, alternant petites baies en retrait (baies de la Fresnaye, de l'Arguenon, de Lancieux) et nombreuses pointes s'avancant dans la mer (pointes de Saint-Cast, de la Garde, du Chevet, de la Haye, etc.).
- Orientation du trait de côte : très variable selon les secteurs.
- Urbanisation concentrée autour des pointes, le pourtour des baies montrant le plus souvent des paysages plus agricoles et naturels.
- Présence d'espaces non bâtis et préservés à l'extrémité des pointes, plus ou moins étendus.
- Nombreux vis-à-vis entre les différents secteurs de cette séquence de littoral, engendrés par le tracé complexe du trait de côte.
- Paysage côtier aux reliefs modérés et doux de Saint-Jacut-de-la-Mer à Saint-Briac-sur-Mer, plus francs et marqués autour de Saint-Cast-le-Guildo (à la pointe du Bay notamment).
- En mer, présence locale de très nombreux îlots, notamment l'archipel des Hébihens au large de Saint-Jacut-de-la-Mer.

L'embouchure du Frémur à Saint-Briac-sur-Mer



Principales sensibilités paysagères de la séquence de littoral

Les pointes constituent un des enjeux paysagers les plus importants du secteur, du fait des vues panoramiques qui s'y présentent, et de l'importance de la silhouette de ces pointes dans les paysages littoraux, quand elles sont observées à distance. Sont particulièrement concernées :

- La pointe de Saint-Cast, qui vers le nord ouvre des vues remarquables en direction du cap Fréhel et du château de Fort-la-Latte
- La pointe du Chevet à Saint-Jacut-de-la-Mer, ouverte sur de larges horizons en arrière de l'archipel de Hébihens, jusqu'au Cap Fréhel
- Les pointes de la Garde Guérin, de la Haye et du Décollé, également environnées de nombreux îlots rocheux et depuis lesquelles le cap Fréhel s'affiche au loin lorsque la visibilité est bonne.

Les baies de la Fresnaye, de l'Arguenon et de Lancieux sont également des paysages à fort enjeu. Elles bénéficient d'un cadre peu marqué par l'urbanisation, et montrent à marée basse des paysages d'estrans particulièrement étendus et attractifs, en avant d'horizons maritimes étroits et sensibles.

Sites de forte notoriété de la séquence de littoral

Positionné sur la côte d'Émeraude, l'une des plus visitées de Bretagne, cette séquence paysagère bénéficie de d'une notoriété importante. Certains sites sont particulièrement connus et fréquentés :

- les ensembles urbains à vocation balnéaire, leurs ports et leurs « plages urbaines » : Saint-Cast-le-Guildo, Saint-Jacut-de-la-Mer, Lancieux, Saint-Briac-sur-Mer et Saint-Lunaire ;
- les pointes de Saint-Cast, du Chevet et du Décollé, sites naturels sans doute les plus fréquentés de cette séquence de littoral.



Le littoral des caps d'Erquy et de Fréhel

Caractéristiques paysagères de la séquence de littoral

- Séquence du littoral s'organisant depuis la pointe de la Latte jusqu'au cap d'Erquy, via le cap Fréhel.
- Orientation principale du trait de côte : sud-ouest / nord-est.
- Paysages restés très naturels à hauteur des deux grands caps, et plus largement aux alentours de celui de Fréhel ; paysages côtiers rocheux et escarpés, accompagnés de landes rases et colorées dévalant les pentes à l'aplomb de la mer ; jeux de vis-à-vis entre ces principaux caps lorsqu'on les parcourt.
- Ambiances paysagères plus composites entre les deux grands caps, alternant massifs dunaires, pinèdes et urbanisation littorale, bordant plages et petites pointes rocheuses.
- Urbanisation globalement discrète sur cette séquence de côte, ne s'affirmant qu'à Sables-d'Or-les-Pins, station balnéaire positionnée sur un cordon dunaire au débouché d'une lagune sableuse. Les dunes de l'anse du Croc à Pléhérel-Plage sont pour leur part investies par un vaste camping.
- La D34 propose un itinéraire de découverte très proche de la mer entre Plurien et le cap Fréhel.
- Les estrans sont relativement étroits le long de cette séquence, particulièrement aux alentours du Cap Fréhel, où le jeu des marées est assez discret.
- En mer et à marée haute, quelques rares îlots sont visibles à proximité de la côte : « Amas du Cap » à hauteur du Cap Fréhel, îlots des Châtelets aux abords du Cap d'Erquy, îlot Saint-Michel et sa chapelle face à la plage de Sables-d'Or-les-Pins, etc.

La longue silhouette rocheuse du cap d'Erquy, vue depuis le sud-ouest.



Principales sensibilités paysagères de la séquence de littoral

Les deux grands caps de Fréhel et d'Erquy concentrent sur leurs alentours une grande part des sensibilités de cette séquence de littoral. Ils présentent de remarquables paysages de nature, à la fois très étendus et préservés. Des éléments de patrimoine bâti viennent conforter leur valeur : le château de Fort-la-Latte, les phares du Cap Fréhel, et les petits édifices du Cap d'Erquy (four à boulet ...). La silhouette caractéristique de ces caps et de leurs édifices est visible et reconnaissable à grande distance, à la fois depuis d'autres points du littoral et depuis la mer.

D'autres sites du littoral de cette séquence présentent des sensibilités paysagères importantes : la lagune de Sables-d'Or-les-Pins, le massif dunaire de Pléhérel-Plage-Vieux-Bourg, l'îlot Saint-Michel et sa chapelle (au large de Sables-d'Or-les-Pins).

Sites de forte notoriété de la séquence de littoral

Le cap d'Erquy et plus encore le cap Fréhel (et ses phares) se distinguent par leur notoriété et leur fréquentation particulièrement forte. A l'ouest du cap Fréhel, la D34 est particulièrement empruntée.

Le Fort-la-Latte est également très reconnu : il accueille plus de 120 000 visiteurs par an en moyenne.

Sables-d'Or-les-Pins et de Pléhérel-Plage-Vieux-Bourg sont les sites balnéaires les plus fréquentés de la séquence.



Le littoral balnéaire et agricole d'Erquy à Languieux

Caractéristiques paysagères de la séquence de littoral

- Séquence relativement linéaire du littoral, s'étirant entre le Cap d'Erquy et l'anse d'Yffiniac (fond de la baie de Saint-Brieuc), marquée par l'émergence de la pointe de Pléneuf, et plus au sud, des pointes des Guettes et du Grouin.
- Orientation principale du trait de côte : sud-ouest / nord-est.
- Les reliefs sont souvent raides aux abords immédiats du trait de côte, associant landes et pans rocheux. Adoucis en s'écartant du rivage, ces reliefs s'étirent en profondeur à l'intérieur des terres sur l'ensemble de la séquence.
- Quelques vallées et vallons, parcourus de petits fleuves côtiers, viennent inciser profondément les plateaux bordant le littoral : vallée de l'estuaire du Gouessant, où la mer remonte assez profondément ; vallon de la Flora au débouché duquel se trouve le port de Dahouët. De petites plages et grèves encaissées se dessinent à leur débouché sur la mer.
- L'étendue des estrans sableux augmente progressivement à l'approche de l'anse d'Yffiniac et de ses prés-salés : depuis le fond de cette anse, la mer se retire à plus de 5 km lors des grandes marées. Sauf aux abords de la pointe de Pléneuf, les îlots rocheux sont rares à proximité de la côte.
- Deux ensembles urbains à caractère balnéaire se détachent le long de cette séquence : Erquy et Pléneuf-Val-André, tous deux positionnés sur des amphithéâtres de petits coteaux embrassant le littoral et ses plages. Leurs plages sont dominées au nord par une pointe aux reliefs saillants (respectivement le cap d'Erquy et la pointe de Pléneuf).

Vue sur la silhouette de la pointe du Grouin, depuis les arrières de l'anse d'Yffiniac



Principales sensibilités paysagères de la séquence de littoral

Certains secteurs de la séquence présentent des sensibilités paysagères importantes :

- L'anse d'Yffiniac (fond de la baie de Saint-Brieuc), ses prés-salés et ses vastes estrans ;
- la pointe de Pléneuf et sa silhouette construite et arborée caractéristique, accompagnée d'un chapelet d'îlots (dont celui du Verdelet).
- La petite pointe de la Houssaye et l'escarpement des Roches-Jaunes, positionnés au cœur des plages d'Erquy.
- le débouché sur la mer de petites vallées : embouchure de la Flora à hauteur du port de Dahouët, embouchure du Gouessant, embouchure du ruisseau des Coulées.
- A l'écart du trait de côte, les secteurs agricoles du rétro-littoral qui sont positionnés sur des versants doux et qui ouvrent des vues sur la mer.

Sites de forte notoriété de la séquence de littoral

Deux stations balnéaires reconnues et fréquentées sont positionnées dans cette séquence : Pléneuf-Val-André et Erquy. De nombreuses plages ponctuent par ailleurs le littoral, y compris à l'écart des secteurs urbanisés. Le vaste continuum des plages de la Ville Berneuf, de Saint-Pabu et de Nantois est particulièrement fréquenté en saison.



Le littoral urbanisé de Languieux à Saint-Quay-Portrieux

Caractéristiques paysagères de la séquence de littoral

- Séquence du littoral relativement linéaire, s'étirant entre Saint-Brieuc et Saint-Quay-Portrieux
- Saillie de quelques pointes de la côte, particulièrement celle du Roselier et de Pordic.
- Orientation principale du trait de côte : nord-ouest / sud-est.
- Reliefs généralement raides et marqués le long du trait de côte, offrant des vues en surplomb sur la mer. Ces versants sont généralement couverts de landes.
- Paysages côtiers plus fréquemment urbanisés que le long des séquences voisines : quartiers et communes de l'agglomération de Saint-Brieuc jouxtant la mer, ensembles urbains à caractère balnéaire de Binic et Saint-Quay-Portrieux.
- Paysages côtiers souvent arborés, car peu exposés aux vents d'ouest.
- Série d'embouchures de petits fleuves côtiers (la mer remontant dans certains), très encaissées et fréquemment occupés par des ports : bras du Gouët à Saint-Brieuc (port du Légué), Ic à Binic, Douvenant, ruisseaux du Bachelet et du Parfond de Gouët, etc.
- larges estrans sableux à marée basse (plus de 2 km dans le secteur de Binic) dès lors que l'on se tient à l'écart des pointes. Le battement des marées concerne une bande plus étroite au pied de ces dernières.
- Au large de Saint-Quay-Portrieux, nombreux îlots rocheux, visibles pour partie y compris à marée haute.

Le littoral urbanisé de Saint-Quay-Portrieux, vu depuis la pointe du Sémaphore



Principales sensibilités paysagères de la séquence de littoral

Certains sites de cette séquence présentent un niveau de sensibilité paysagère particulièrement important : l'embouchure du Gouët et sa profonde ria urbaine, à Saint-Brieuc ; la pointe du Roselier, figure de proue naturelle à l'extrémité de l'agglomération de Saint-Brieuc ; la pointe de Pordic ; les abords de la Chapelle Notre-Dame-de-l'Espérance à Etables-sur-Mer.

Sites de forte notoriété de la séquence de littoral

La présence de Saint-Brieuc rend cette séquence particulièrement fréquentée tout au long de l'année, particulièrement. La plage des Rosaires est très prisée des Briochains.

Binic et Saint-Quay-Portrieux sont deux stations balnéaires importantes, appréciées pour leur situation protégée des vents d'ouest.



Les hautes falaises de Plouha et Plouézec

Caractéristiques paysagères de la séquence de littoral

- Séquence du littoral caractérisée par les paysages tourmentés des hautes falaises du Goëlo, réputées être les plus hautes de Bretagne, et culminant à plus de 100 mètres au-dessus de la mer
- Orientation principale du trait de côte : sud-ouest / nord-est
- Série de pointes s'avancent dans la mer et offrant des points de vue sur le paysage côtier depuis leurs hauteurs : pointes de Plouézec, de Minard, de la Tour, de Plouha et du Bec de Vir.
- Versants dominant la mer couverts de landes, souvent piqués d'arbres dans les secteurs bien abrités des vents d'ouest
- Petits ports, naturels ou aménagés, positionnés au débouché de petits fleuves côtiers, seuls points bas du littoral accessibles par des routes ou des chemins carrossables : Porz-Donan, Porz-Pin, Port de Bréhec, Port-Moguer, Port-du-Palus.
- Aucun pôle urbain conséquent n'est présent le long de cette séquence de littoral très naturelle. Urbanisation diffuse des coteaux au-dessus de l'anse de Bréhec
- Estrans sableux et étroits aux pieds des falaises, souvent difficiles d'accès, s'élargissant en plages plus étendues au niveau de quelques anses : anses de Bréhec, des Rejetées et de la plage Bonaparte.
- Grands îlots rocheux visibles au large de la pointe de Plouézec, rares petits îlots ailleurs.

Paysage tourmenté des hautes falaises du Goëlo, entre les pointes de Plouha et du Bec-de-Vir



Principales sensibilités paysagères de la séquence de littoral

Les paysages de hautes falaises présentent une sensibilité importante sur l'ensemble de cette séquence de littoral.

Les différentes pointes qui s'avancent dans la mer sont porteuses d'enjeux particulièrement forts, à la fois pour la valeur particulière de leur silhouette vue à distance, et pour les points de vue panoramiques qui s'offrent depuis leurs hauteurs : pointes de Plouézec, de Minard, de la Tour, de Plouha et du Bec de Vir.

Les archipels d'îlots visibles à l'écart de la côte composent également des paysages de grande valeur et sensibles : archipel d'îlots du Grand-Mez-de-Goëlo et du phare de l'Hospic, bien visible depuis les pointes de Plouézec et du Minard.

Sites de forte notoriété de la séquence de littoral

Cette séquence de littoral reste relativement difficile d'accès en véhicule motorisé, en dehors de certains sites relativement ponctuels. Ces derniers concentrent la fréquentation du public. Il s'agit notamment des pointes, dont celles de Plouézec, de Minard et de Plouha. Les rares petits ports et sites urbanisés associés à des plages (Bréhec et le Palus) concentrent également de nombreux visiteurs.

De Bréhec à la pointe de Minard, une petite route parcourt également le haut des falaises. Son niveau de fréquentation reste toutefois modéré, au regard de celui d'itinéraires tels que la D34 aux abords du Cap Fréhel.



L'archipel de Bréhat et l'île de Saint-Rion

Caractéristiques paysagères de la séquence de littoral

- Archipel d'îles et d'îlots centré sur l'île de Bréhat, particulièrement étendu et complexe, et réunis à marée basse par de très vastes estrans.
- Reliefs peu accentués mais bien lisibles et comportant quelques « accents » remarquables : butte de la chapelle Saint-Michel, colline portant la citadelle au sud de l'île, etc.
- Paysages maritimes très riches, associant eau, myriades d'îlots et estrans, la palette de couleur des granits roses et celle souvent vive des eaux peu profondes (par temps clair) venant donner une forte personnalité à l'ensemble.
- Contraste fort entre le caractère très minéral et rocheux du pourtour de l'île avec les ambiances végétales offertes par l'intérieur de l'île, riche de nombreux jardins et de leur végétation arborée.
- Présences de constructions, y compris anciennes, au plus proche du rivage, souvent accompagnées de murs de soutènement en granit soulignant la limite des plus hautes eaux.
- Réseau viaire de petit gabarit, adapté à des déplacements qui se font principalement à pied ou à vélo.
- Au sud de Bréhat et au large de l'Arcoüest, archipel d'îlots accompagnant l'île Saint-Riom, cette dernière de taille modeste et portant quelques maisons.

Vue sur l'archipel de Bréhat, depuis le littoral proche du bourg de l'île principale



Principales sensibilités paysagères de la séquence de littoral

Étant donné les grandes qualités et la singularité de ses paysages, l'ensemble du littoral de l'île de Bréhat présente une très forte sensibilité.

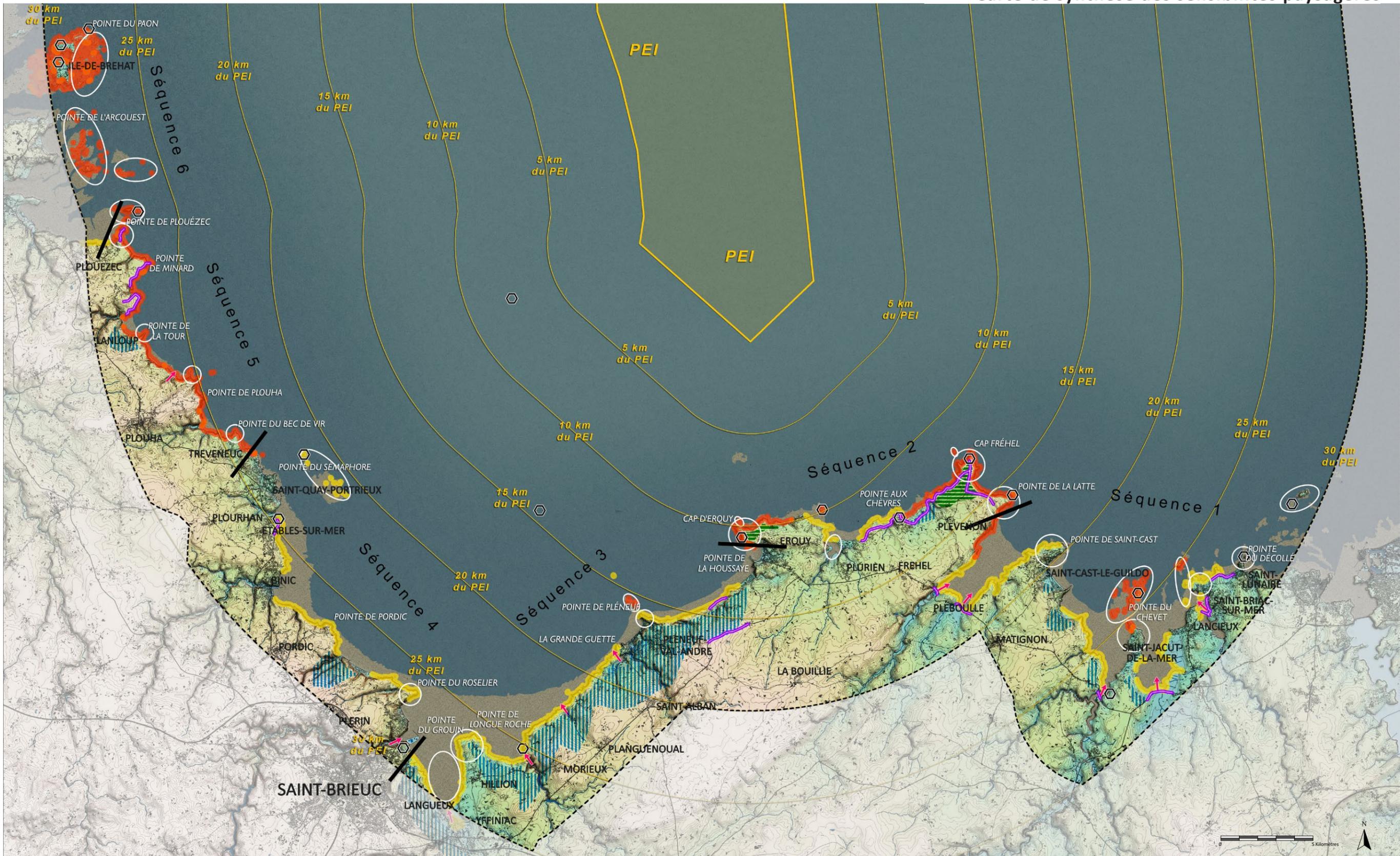
La silhouette de l'île de Saint Riom, bien visible depuis le continent à Ploubazlanec, constitue également un élément de paysage de forte sensibilité.

Sites de forte notoriété de la séquence de littoral

Bréhat est une île très visitée, bénéficiant depuis la pointe d'Arcoüest d'une desserte rapide. La compagnie « Les Vedettes de Bréhat », dont l'activité principale est la desserte de l'île, affiche une fréquentation de près de 400 000 passagers par an.

Si l'ensemble de l'île est accessible par un réseau de petites voies et de sentiers, les visiteurs se concentrent particulièrement dans certains secteurs :

- deux « passages obligés » : Port-Clos et son embarcadère ; le pont Vauban qui relie les deux parties de l'île ;
- le bourg ;
- le secteur du moulin de Birlot et de la chapelle Saint-Michel ;
- la pointe nord de l'île et le phare du Paon ;



Littoral peu ou non bâti présentant des paysages de qualité : sensibilité notable

Littoral peu ou non bâti présentant des paysages remarquables : sensibilité forte à très forte

Élément ou secteur singulier valorisant le paysage côtier, visible sur ses alentours depuis le littoral (caps et pointes, groupes d'îlots et îles, pré-salés et marais maritime) : sensibilité forte des points de vues concernés par cet élément ou ce secteur

Anse ou baie étroite, offrant des vues sur la mer au cadrage serré : sensibilité renforcée des horizons maritimes visibles dans les cadrages des vues concernées

Élément de patrimoine bâti maritime, militaire ou religieux entretenant des relations visuelles étroites avec les paysages maritimes : sensibilité forte à très forte des points de vues offrant des perceptions cumulées vers la mer et les édifices concernés

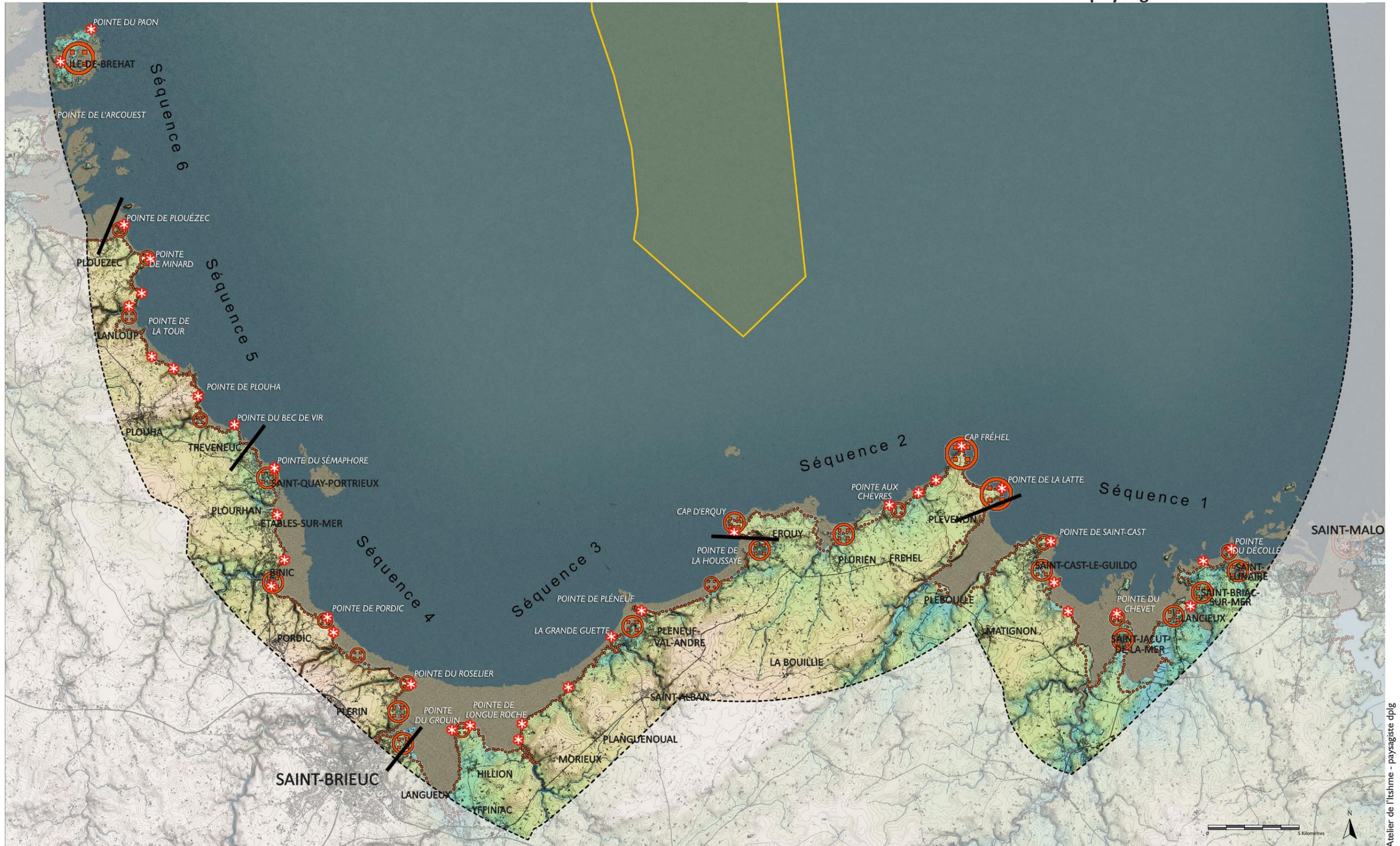
Itinéraire routier ouvrant fréquemment des vues sur la mer : sensibilité moyenne à forte, selon la qualité des vues offertes depuis la route

Secteur du rétro-littoral offrant de nombreux points de vues à distance sur la mer : sensibilité moyenne à forte

Secteur du rétro-littoral présentant des paysages remarquables : sensibilité forte

Périmètre d'étude immédiat (PEI)

Périmètre d'étude éloigné (PEE)



Site urbain ou naturel bénéficiant d'un niveau de reconnaissance sociale majeur

Site urbain ou naturel bénéficiant d'un niveau de reconnaissance sociale important

Site ponctuel fréquenté et reconnu

Point de vue d'intérêt repéré sur les cartes touristiques (Michelin et/ou IGN)

Sentier du littoral (GR34)

Périmètre d'étude immédiat (PEI)

Périmètre d'étude éloigné (PEE)

LES PAYSAGES PERÇUS DEPUIS LA MER

Les paysages de la Manche et du littoral costarmoricain se découvrent et s'apprécient tout autant depuis la mer que depuis la terre, et c'est une vision singulièrement différente des paysages côtiers qui s'offre depuis une embarcation. La qualité paysagère des sites les plus emblématiques du littoral y est tout aussi manifeste (cap Fréhel, cap d'Erquy, pointe de Fort-la-Latte, falaises de Plouha, côte de granit rose de Bréhat...). Certains phares situés sur des îlots distants du littoral sont également bien visibles depuis les bateaux. Celui du grand Léjon, au cœur de la baie de Saint-Brieuc, est le plus connu du secteur.

Des usages diversifiés s'observent aux alentours du périmètre du projet éolien, qui concernent un public varié :

- Des liaisons passagers régulières depuis Saint-Malo (1 185 410 passagers décompté en 2008 - source CCI Pays de Saint-Malo), ainsi qu'entre l'île de Bréhat et la pointe de l'Arcouest.
- Une offre d'excursions touristiques saisonnières, parmi lesquelles :
 - Vedettes de Bréhat : Erquy / Bréhat ; Binic / St-Quay / Portrieux-Bréhat
 - Vedettes de Saint-Malo : Saint-Malo / cap Fréhel / Fort-la-Latte
- Des pratiques liées aux nombreux ports de plaisance, dont certains sont importants en dimension : Saint-Malo (près de 1 500 places pour les bateaux de plaisance), Dinan, Lancieux, Saint-Jacut-de-la-Mer, Saint-Cast-le-Guildo, Erquy, Pléneuf-Val-André (plus de 500 places), Binic (plus de 600 places), Saint-Quay-Portrieux (environ 1 000 places), Plouézec / Lanloup et Plouha, Paimpol et Bréhat.
- Des pratiques liées aux ports de pêche : Saint-Malo, Erquy et Paimpol
- Des liaisons en direction des deux ports de commerce : Saint-Malo et le Légué à Saint-Brieuc.



*Un ferry à quai au terminal du Naye à Saint-Malo
(photo Wikipedia)*

LES SITES ET LES MONUMENTS HISTORIQUES PROTÉGÉS

Une quarantaine de sites naturels ou bâtis, situés à proximité du littoral et dans le périmètre d'étude éloigné, sont concernés par une protection au titre des sites (loi du 2 mai 1930). Ces différents sites classés ou inscrits sont cartographiés en page suivante. Leurs périmètres recouvrent pour l'essentiel des espaces situés au contact du littoral maritime, soit sur la bordure continentale, soit dans des secteurs où des îles sont présentes. Si leur étendue est très variable, elle dépasse 100 ha pour 8 des sites classés ou inscrits recensés. Au sud du projet, les sites classés du Cap et des landes de Fréhel, et du Cap d'Erquy sont les plus proches du périmètre d'étude immédiat. À l'ouest, depuis Tréveneuc jusqu'à l'archipel de Bréhat, le littoral est protégé par des sites classés aux périmètres particulièrement étendus. À l'est, depuis la pointe de Saint-Cast jusqu'à celle du Décollé, les périmètres protégés sont de taille relativement réduite, tout en étant particulièrement nombreux.

On dénombre par ailleurs de nombreux monuments historiques protégés au titre de la loi de 1913 et situés dans le périmètre d'étude éloigné. Ils sont cartographiés en page suivante. Ces édifices sont majoritairement situés en contexte urbain et à l'écart du trait de côte. Certains sont plus directement en prise avec les paysages maritimes. Parmi eux le célèbre Fort-la-Latte, campé à l'extrémité de sa pointe ; la tour de Cesson à Saint-Brieuc ; la villa Le Caruhel à Étables-sur-Mer ; La Chapelle Saint-Sébastien de Pléhérel ; la tour de l'île des Hébihens, au large de Saint-Jacut-de-la-Mer.

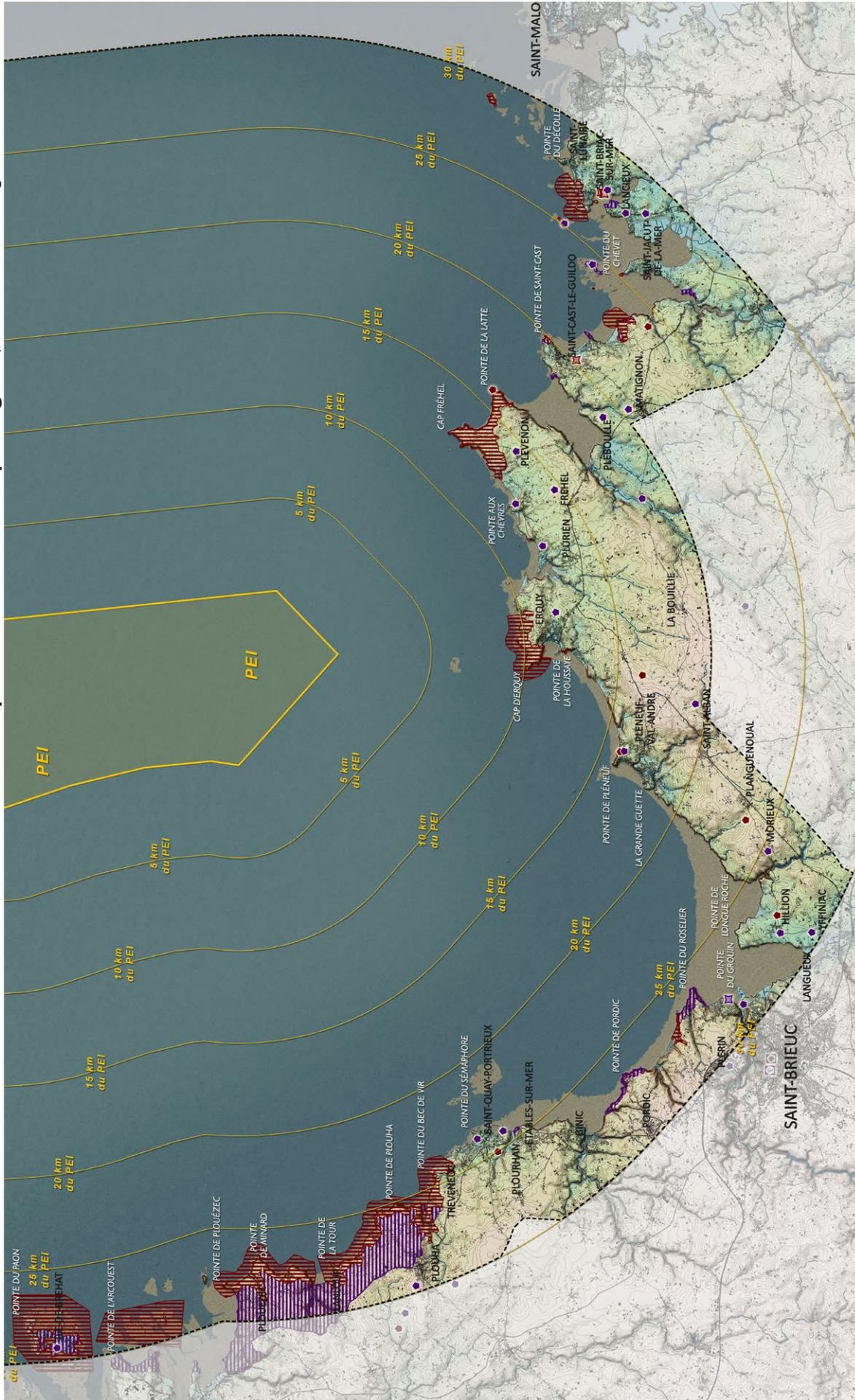


Le Cap Fréhel, figure de proue du site classé protégeant ses alentours



Le château de Fort-la-Latte, sur son promontoire rocheux cerné par la mer

Carte des éléments de patrimoine culturel protégés (sources : DREAL Bretagne / DRAC base Mérimée)



Sites classés et inscrits (loi de 1930)

-  Site classé
-  Site inscrit
-  Site classé ponctuel (de faible surface)
-  Site inscrit ponctuel (de faible surface)

Monuments historiques (loi de 1913)

-  Monument historique classé
-  Monument historique inscrit
-  Groupe de monuments historiques classés
-  Groupe de monuments historiques inscrits

LA PERCEPTION DU PROJET ÉOLIEN

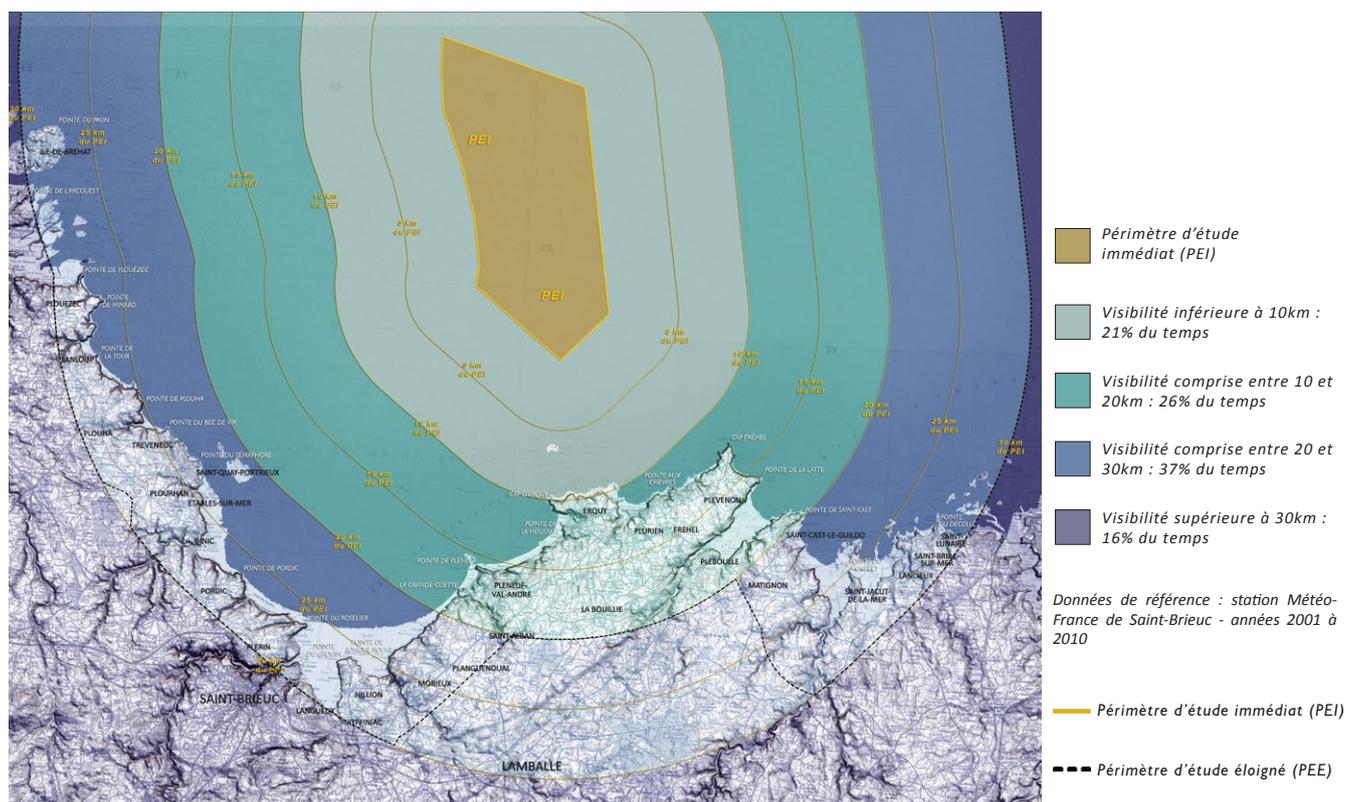
L'INFLUENCE DES CONDITIONS DE VISIBILITÉ ATMOSPHÉRIQUES

Les conditions météorologiques de visibilité seront décisives dans la capacité à voir le parc éolien, là où les éoliennes du projet seront potentiellement visibles.

Si l'on se base sur les statistiques de la station Météo-France de l'aéroport de Saint-Brieuc (source : climathèque Météo-France - données années 2001 à 2010) :

- la visibilité est très fréquemment supérieure à 10km depuis la station de Saint-Brieuc, 79% du temps (soit une probabilité d'environ 4 pour 5 de voir des objets situés au-delà de 10 km) ;
- cette visibilité atteint ou dépasse 20 km près de la moitié du temps (47 % des mesures effectuées par Météo-France, soit une probabilité proche d'1 pour 2) ;
- la visibilité depuis la station de Saint-Brieuc n'est supérieure à 30km que sur une proportion de temps beaucoup plus faible, égale à 16% du temps (probabilité d'environ 1 pour 6 que la visibilité atteigne ou dépasse cette distance de 30 km).

Ces niveaux de probabilité varient au cours de l'année : les distances de visibilité sont ainsi plus importantes que la moyenne de juin à novembre, et plus faibles que la moyenne de décembre à avril. Pour ce qui concerne les variations au cours de la journée, la probabilité que la visibilité atteigne 20 km ou 30 km progresse statistiquement durant la journée, avant de régresser en soirée et en début de nuit. La probabilité d'une visibilité supérieure à 30 km évolue très sensiblement : elle double entre le petit jour et la fin d'après-midi.



L'INFLUENCE DE LA DISTANCE D'OBSERVATION ET DE LA COURBURE TERRESTRE

A partir d'une certaine distance, les éoliennes pourront être masquées, partiellement ou complètement, derrière la ligne d'horizon, sous les effets de la courbure terrestre. Cet effet masquant est déterminé par un facteur constant (la courbure de la terre), et par trois variables : la hauteur de l'éolienne (l'objet observé), la hauteur de la surface de la mer (qui varie avec les marées) et l'altitude du point d'observation. Cette dernière est susceptible de variations importantes sur le littoral du périmètre d'étude éloigné : elle est presque nulle pour un observateur assis au bord de l'eau, alors qu'elle dépasse fréquemment 100 mètres au sommet des falaises de Plouha et Plouézec.

Pour une éolienne haute de 150 mètres par rapport à la surface de la mer, et dans des conditions de visibilité optimales :

- Observée à 1.5 m au-dessus du niveau de la mer (observateur debout au bord de l'eau), l'éolienne est visible au moins partiellement au-dessus de la ligne d'horizon jusqu'à une distance d'environ 52 kilomètres, et totalement masquée au-delà. Sa nacelle, si elle est située à une hauteur de 100 mètres, est visible si l'éolienne est située à moins de 44 kilomètres du même point d'observation. A une distance de 38 kilomètres, l'éolienne est visible sur la moitié de sa hauteur, à 29 kilomètres, seul le quart inférieur est masqué par l'horizon. A 10km enfin, l'horizon ne masque plus que les deux premiers mètres de l'éolienne, c'est-à-dire une proportion très faible de sa hauteur totale.
- Observée depuis un point de vue situé à une altitude de 50 mètres au-dessus de la surface de la mer (c'est le cas par exemple à la pointe du Cap Fréhel, à marée haute), l'éolienne serait théoriquement visible, au moins partiellement au-dessus de la ligne d'horizon, jusqu'à une distance de 75 kilomètres, et totalement masquée au-delà. Sa nacelle, si elle est située à une hauteur de 100 mètres, serait visible si l'éolienne était située à moins de 66 kilomètres du même point d'observation. A une distance de 61 kilomètres, l'éolienne est déjà visible sur la moitié de sa hauteur, à 51 kilomètres, seul le quart inférieur est masqué par l'horizon. A 10km enfin, l'horizon masque moins des deux premiers mètres de l'éolienne, c'est-à-dire une proportion très faible de sa hauteur totale.

L'effet masquant de la courbure de la terre pourra donc être sensible en observant des éoliennes à la fois suffisamment distantes (plus de 20 km) et perçues depuis les situations basses (plages, quais des ports...). Cet effet sera faible à négligeable depuis les points de vues perchés sur de hautes falaises (notamment dans le secteur de Plouha, où ces falaises sont particulièrement hautes), et dans tous les cas pour des éoliennes observées à des distances réduites.

L'INFLUENCE DES MARÉES

La baie de Saint-Brieuc serait la cinquième baie au monde pour l'amplitude de ses marées, le marnage y dépassant 13 mètres lors des grandes marées, et la mer se retirant alors à plus de 7 kilomètres du fond de l'anse d'Yffiniac. L'importance de ce marnage à une influence directe sur la hauteur visible des éoliennes, qu'il fait varier d'un facteur approchant 8 % lorsque les coefficients de marées sont maximaux. Le marnage modifie également l'aspect du paysage du littoral, la mer recouvrant ou non l'étendue des estrans, ainsi que certains îlots rocheux.

L'INFLUENCE DE L'ORIENTATION DES VUES

La perception des éoliennes dépend également de l'orientation de la lumière solaire, notamment par ciel dégagé. Les silhouettes sombres d'éoliennes perçues à contre-jour, avec un soleil bas sur l'horizon, sont en effet beaucoup plus visibles que lorsqu'elles sont éclairées de face et que leur silhouette est claire, tout comme le ciel sur lequel elles se superposent. Le positionnement du périmètre d'étude immédiat au nord du littoral continental réduit ces possibilités de contre-jour, sans les faire disparaître tout à fait.

PERCEPTION DU PROJET ÉOLIEN DEPUIS LES SIX SÉQUENCES DU LITTORAL



Perception du projet depuis la séquences de littoral n°1 : les pointes et les baies de Saint-Lunaire à Saint-Cast-le-Guildo

Distance minimale aux éoliennes visibles les plus proches de la séquence de littoral : 22km

Le tracé particulièrement complexe du trait de côte, tout au long de cette séquence, limite sensiblement la perception du projet éolien. En effet, ce dernier est depuis certains secteurs masqué par des horizons terrestres, qui s'intercalent sur les premiers plans des vues.

- Le projet n'est quasiment pas visible depuis le littoral entre Port Jacquet (à Saint-Cast-le-Guildo) et le fond de la baie de l'Arguenon, secteurs où les éoliennes sont presque toujours masquées par la silhouette de la pointe de Saint-Cast. Cette dernière est pour sa part exposée à des vues sur le projet, notamment aux abords du sémaphore. Il s'agit de vues sensibles, où se détachent à la fois la silhouette du château de Fort-la-Latte et celle du cap Fréhel. Les hauteurs de la pointe du Bay pourraient également offrir des vues sur le projet, cette fois non côté mer mais par-dessus les horizons bâtis de la pointe de la Garde (émergence possible d'extrémité de pales d'éoliennes situées à 27 km au plus proche, c'est-à-dire un impact a priori très faible vis-à-vis d'horizons terrestres).
- Les baies d'Arguenon et de Lancieux n'offrent des vues sur le projet que depuis des secteurs restreints, essentiellement depuis la presqu'île de Saint-Jacut-de-la-Mer (qui sépare les deux baies) et depuis la pointe du Chevet à son extrémité. Il s'agit de points de vue distants à minima de 28 km des éoliennes les plus proches.
- Le littoral urbanisé de Lancieux à Saint-Lunaire est pour sa part plus fréquemment exposé à des vues sur le projet éolien offshore, à des distances importantes (29 km des éoliennes les plus proches à la pointe de la Haye, 30 km à la pointe du Décollé). Le projet y reste néanmoins masqué depuis certains secteurs : le littoral de Saint-Lunaire au sud-est de la pointe du Décollé, ainsi que le pourtour de l'estuaire du Frémur à Saint-Briac-sur-Mer, d'où le parc n'est visible que ponctuellement.



Perception du projet depuis la séquences de littoral n°2 : le littoral des caps d'Erquy et de Fréhel

Distance minimale aux éoliennes visibles les plus proches de la séquence de littoral : 16 km

Le littoral de la séquence n°2 est largement exposé à des vues en direction du parc offshore. Seuls quelques secteurs restreints échappent à cette perception :

- la plus grande partie du pourtour de l'anse des Sévignés, qui sépare le cap Fréhel de la pointe de La Latte ;
- la lagune de Sables-d'Or-les-Pins, située sur les arrières de la plage et autour de laquelle la végétation des pinèdes et les reliefs situés sur son flanc ouest masquent presque toujours le projet.

Partout ailleurs au sein de cette séquence, les éoliennes sont visibles depuis le littoral. Cela concerne notamment :

- la pointe du cap Fréhel et la séquence de littoral située sur son flanc ouest, avec des éoliennes les plus proches situées à 16km de la pointe du cap ;

- la pointe de Fort-la-Latte et son château, à 19km des éoliennes les plus proches ;
- le cap d'Erquy, avec des éoliennes les plus proches situées à 17 km de la pointe du cap.

Le projet est également visible depuis les plages qui ponctuent cette séquence du littoral, parmi lesquelles celles de Pléhérel-Plage-Vieux-Bourg et de Sables-d'Or-les-Pins. Il l'est par endroit depuis le rétro-littoral, notamment depuis une partie des landes rases situées sur les arrières du cap Fréhel, et depuis quelques secteurs agricoles ouverts sur la mer, particulièrement à l'ouest du village de Plevenon.



Perception du projet depuis la séquences de littoral n°3 : le littoral balnéaire et agricole d'Erquy à Langueux

Distance minimale aux éoliennes visibles les plus proches de la séquence de littoral : 20 km

Le littoral de la séquence est en grande partie exposé à des vues sur le parc offshore. Plusieurs secteurs sensibles échappent néanmoins, totalement ou partiellement, à ces perceptions. Il s'agit notamment :

- Du littoral à dominante balnéaire situé immédiatement au sud du cap d'Erquy, à savoir le port, la plage du Bourg, la pointe de la Houssaye, les Roches Jaunes et la moitié est de la plage du Caroual, depuis lesquels le parc est entièrement masqué par la haute silhouette du cap.
- De la partie est de la plage du Val-André, depuis laquelle le projet éolien offshore est masqué par la silhouette de la pointe de Pléneuf. Se dévoilant progressivement depuis la partie ouest de cette même plage, les éoliennes sont plus largement visibles depuis son extrémité, à hauteur de l'école de voile.
- Du débouché de l'estuaire du Gouessant, qui, au sud de la chapelle Saint-Maurice, dessine une entaille dans le trait de côte et ne permet donc pas de voir le projet offshore depuis le littoral.
- Du fond de l'anse d'Yffiniac et de son flanc est, depuis laquelle la silhouette de la pointe du Grouin occulte les horizons où se positionne le projet.

Avec ses versants doux basculés vers la mer, le rétro-littoral de la séquence est exposé dans plusieurs secteurs à des vues sur le projet éolien. C'est par endroit le cas dans l'intervalle agricole qui sépare Pléneuf-Val-André et Erquy, essentiellement entre la D789 et le bord de mer. Des vues ponctuelles sur le projet sont possibles depuis cette route. C'est également le cas entre Pléneuf-Val-André à Hillion, depuis les versants agricoles proches de la mer.



Perception du projet depuis la séquences de littoral n°4 : le littoral urbanisé de Langueux à Saint-Quay-Portrieux

Distance minimale aux éoliennes visibles les plus proches de la séquence de littoral : 26 km

Le littoral de la séquence est largement exposé à des vues en direction du projet offshore. Il s'agit de perceptions à des distances importantes, supérieures à 25km à Saint-Quay-Portrieux et Étables-sur-Mer, et dépassant 30km de Binic à Langueux.

Quelques rares secteurs restent à l'écart de ces perceptions :

- Le chenal du Gouët à Saint-Brieuc, préservé par son encaissement de toute vue sur les projet, dès lors que l'on se situe à l'amont du pied de la tour de Cesson en rive droite, et de la rue du Phare en rive gauche du chenal ;
- Le port de Binic et ses proches abords, dominé au nord par un coteau arboré et bâti qui bloque les vues en direction du projet ;
- La partie de la plage de Saint-Laurent située sur le flanc sud de la pointe du Roselier, à Plérin.

Le projet est visible depuis les autres plages de cette séquence du littoral, parmi lesquelles la grande plage des Rosaires à Plérin, la plage de la Banche à Binic et les plages de Saint-Quay-Portrieux. Il est également visible depuis la pointe de Pordic et la pointe du Roselier, à des distances supérieures à 30km.

Des vues sur le projet offshore sont probables depuis certains secteurs agricoles du rétro-littoral, autour de Plérin et Pordic d'une part, sur les hauteurs à l'ouest de Saint-Quay-Portrieux d'autre part.



Perception du projet depuis la séquences de littoral n°5 : les hautes falaises de Plouha et Plouézec

Distance minimale aux éoliennes visibles les plus proches de la séquence de littoral : 26 km

Des vues sur le projet sont possibles depuis l'ensemble du linéaire côtier de la séquence, à des distances importantes, comprises entre 28 et 30km. Il s'agit le plus souvent de perceptions depuis des points de vue situés sur de hautes falaises surplombant la mer. Les quelques petites plages du secteur sont également concernées par ces vues sur les éoliennes du projet.

Quelques vues très lointaines sur le projet (à plus de 30km des premières éoliennes) sont probables depuis le rétro-littoral, autour des villages de Plourhan et de Plouha.



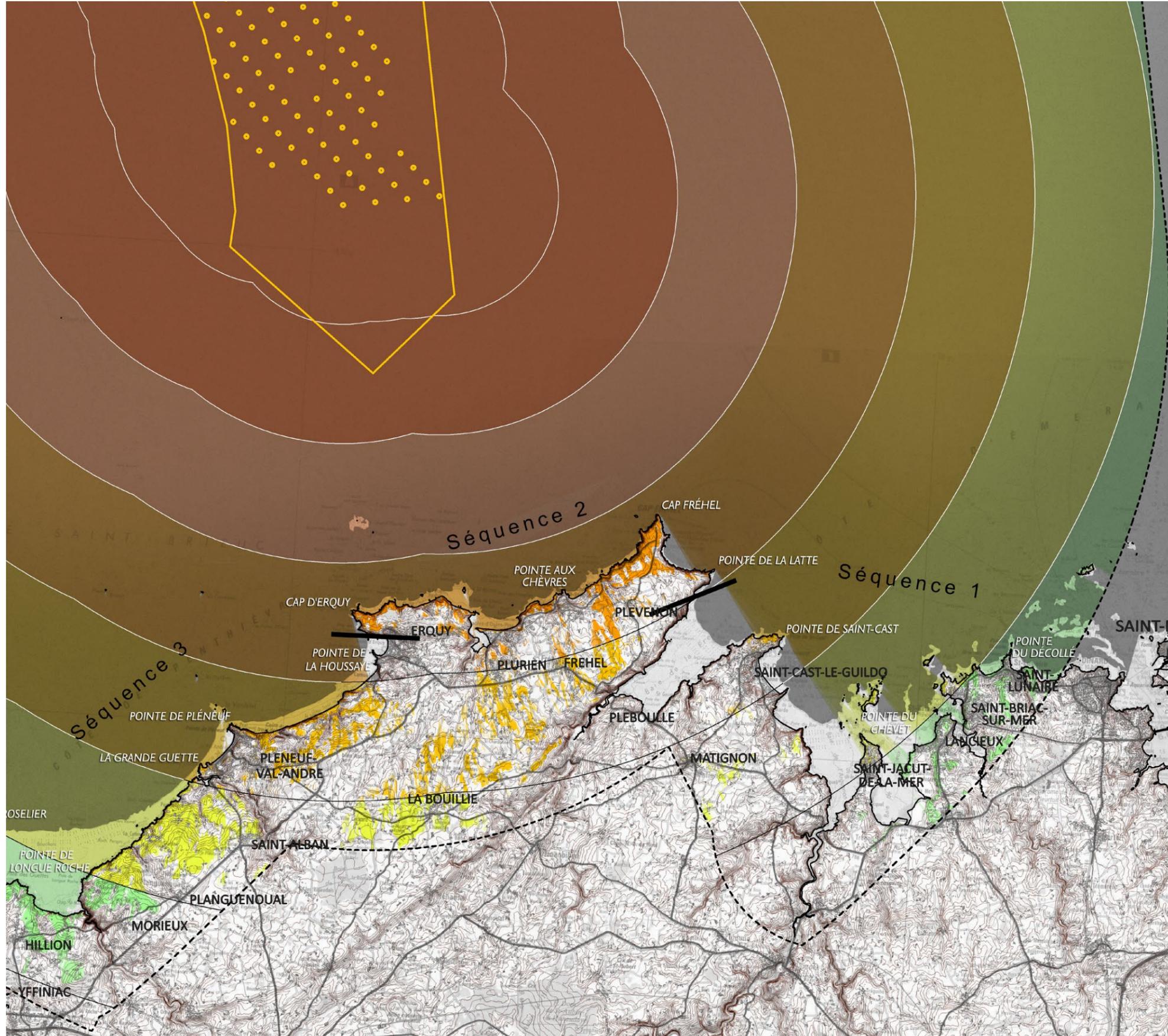
Perception du projet depuis la séquences de littoral n°6 : l'archipel de Bréhat et l'île de Saint-Rion

Distance minimale aux éoliennes visibles les plus proches de la séquence de littoral : 28 km

Le littoral de l'île de Bréhat est exposé de façon discontinue à des vues sur le projet offshore. Depuis le flanc est de l'île principale, certaines proches petites îles (notamment celles de Logodec, de Lavrec et d'ar-Morbic), participent à masquer plus ou moins complètement les horizons maritimes où se situe le projet. C'est à la pointe nord de l'île, aux abords du phare du Paon, que les vues les plus dégagées se présentent en direction du projet éolien. Ce dernier est également visible depuis les abords de la chapelle Saint-Michel, dans la direction opposée à celle où se trouve le moulin de Birlot.

Port-Clos reste à l'écart de ces perceptions, les reliefs de l'île y faisant obstacle.

Carte de l'aire d'influence visuelle du projet éolien offshore : séquences de littoral n°3 à 6



-  *Eoliennes du projet*
-  *Secteurs depuis lesquels est visible au moins une éolienne du projet, sur au moins 15% de sa hauteur totale - distance au projet inférieure à 10 km*
-  *Secteurs depuis lesquels est visible au moins une éolienne du projet, sur au moins 15% de sa hauteur totale - distance au projet comprise entre 10 et 15 km*
-  *Secteurs depuis lesquels est visible au moins une éolienne du projet, sur au moins 15% de sa hauteur totale - distance au projet comprise entre 15 et 20 km*
-  *Secteurs depuis lesquels est visible au moins une éolienne du projet, sur au moins 15% de sa hauteur totale - distance au projet comprise entre 20 et 25 km*
-  *Secteurs depuis lesquels est visible au moins une éolienne du projet, sur au moins 15% de sa hauteur totale - distance au projet comprise entre 25 et 30 km*
-  *Secteurs depuis lesquels est visible au moins une éolienne du projet, sur au moins 15% de sa hauteur totale - distance au projet supérieure à 30 km*

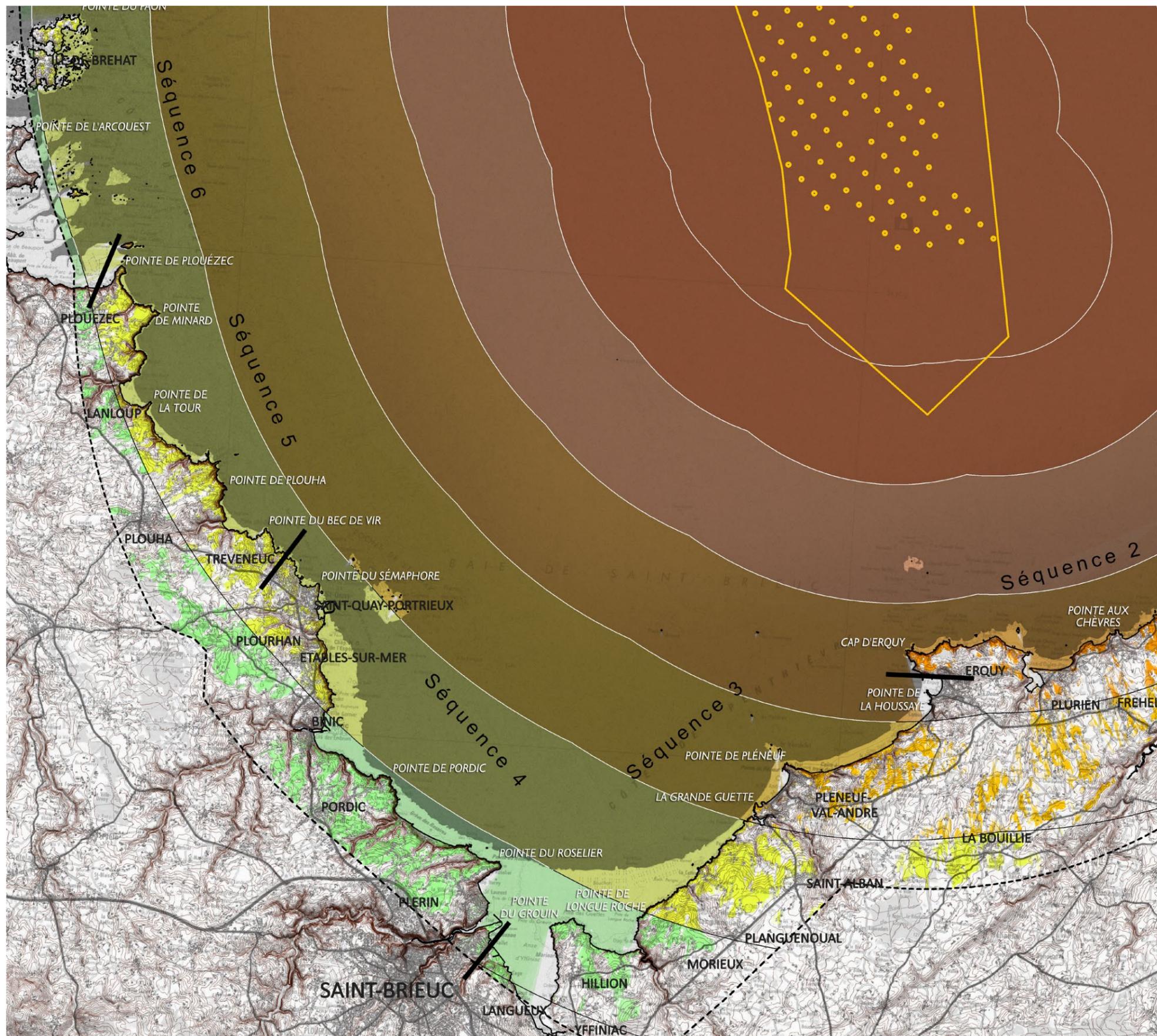
- aire d'influence visuelle calculée avec le logiciel Global Mapper
- hauteur des yeux de l'observateur : 1.52m ;
- modèle numérique de terrain IGN au pas de 50m
- boisement et autres structures végétales arborées : hauteur 10 m / données IGN

Nota : beaucoup d'obstacles visuels terrestres n'étant pas pris en compte dans les calculs (arbres isolés, constructions, talus, etc.), l'aire d'influence visuelle calculée, figurant sur la carte, est sensiblement plus étendue que ne le sera l'aire d'influence visuelle réelle du parc éolien.

-  *Périmètre d'étude immédiat (PEI)*
-  *Périmètre d'étude éloigné (PEE)*

Atelier de l'Isthme - paysagiste dplg





Carte de l'aire d'influence visuelle du projet éolien offshore : séquences de littoral n°3 à 6

-  *Eoliennes du projet*
-  *Secteurs depuis lesquels est visible au moins une éolienne du projet, sur au moins 15% de sa hauteur totale - distance au projet inférieure à 10 km*
-  *Secteurs depuis lesquels est visible au moins une éolienne du projet, sur au moins 15% de sa hauteur totale - distance au projet comprise entre 10 et 15 km*
-  *Secteurs depuis lesquels est visible au moins une éolienne du projet, sur au moins 15% de sa hauteur totale - distance au projet comprise entre 15 et 20 km*
-  *Secteurs depuis lesquels est visible au moins une éolienne du projet, sur au moins 15% de sa hauteur totale - distance au projet comprise entre 20 et 25 km*
-  *Secteurs depuis lesquels est visible au moins une éolienne du projet, sur au moins 15% de sa hauteur totale - distance au projet comprise entre 25 et 30 km*
-  *Secteurs depuis lesquels est visible au moins une éolienne du projet, sur au moins 15% de sa hauteur totale - distance au projet supérieure à 30 km*

- aire d'influence visuelle calculée avec le logiciel Global Mapper
- hauteur des yeux de l'observateur : 1.52m ;
- modèle numérique de terrain IGN au pas de 50m
- boisement et autres structures végétales arborées : hauteur 10 m / données IGN

Nota : beaucoup d'obstacles visuels terrestres n'étant pas pris en compte dans les calculs (arbres isolés, constructions, talus, etc.), l'aire d'influence visuelle calculée, figurant sur la carte, est sensiblement plus étendue que ne le sera l'aire d'influence visuelle réelle du parc éolien.

-  *Périmètre d'étude immédiat (PEI)*
-  *Périmètre d'étude éloigné (PEE)*



SIMULATIONS PAYSAGÈRES DU PROJET (PHOTOMONTAGES)

Quatre des quinze photomontages réalisés en 2011 sont présentés ci-après. Ils s'agit de simulations visuelles du projet éolien offshore. Il est utile de rappeler ici leur intérêt et leurs limites :

- les photomontages ont l'avantage de donner la mesure précise des choses : ils offrent à l'œil la capacité de mesurer, de comparer, d'évaluer l'effet de juxtapositions ou de superpositions entre les éléments existants des paysages et les éoliennes qu'on projette d'y installer ;
- Les photomontages sont une représentation simplifiée d'une réalité complexe à appréhender. Ils ne montrent qu'une

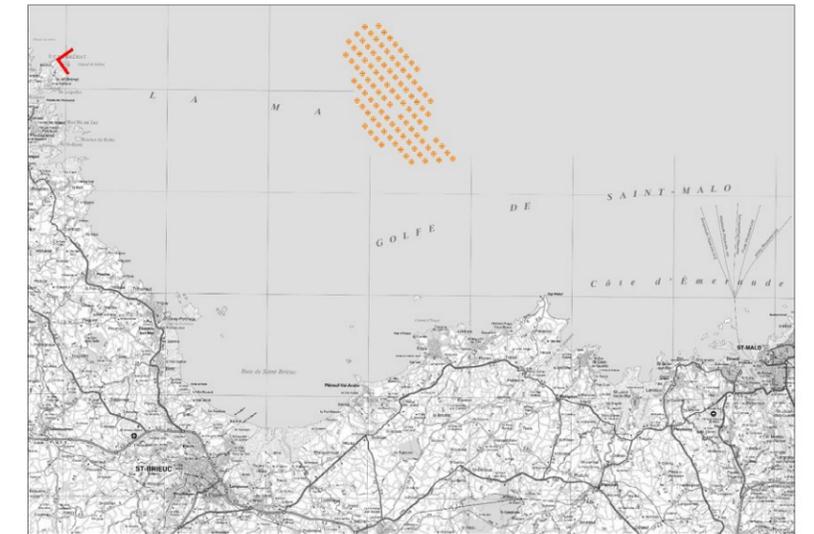
situation figée, dans lequel il n'y a mouvement ni des marées, ni de vagues et de nuages, ni des rotors des éoliennes, pas plus qu'il n'y a variation de l'intensité et de l'angle d'incidence de la lumière au cours des heures, de changement dans les conditions de visibilité.

Par souci de lisibilité de ces photomontages, les éoliennes y sont représentées en blanc (elles seront en réalité gris clair, une couleur la plupart du temps moins visible que le blanc)

DEPUIS L'ÎLE DE BRÉHAT À LA POINTE DU PAON

Caractéristiques du point de vue :

- Distance approximative à l'éolienne la plus proche : 28 km
- Direction de prise de vue : 80°
- Angle de vue : 100°



Perçu dans sa plus grande largeur, le projet éolien se déploie sur une portion relativement large d'horizon maritime, face à la pointe du Paon. L'ordonnancement du parc en lignes est ici lisible à ses deux extrémi-

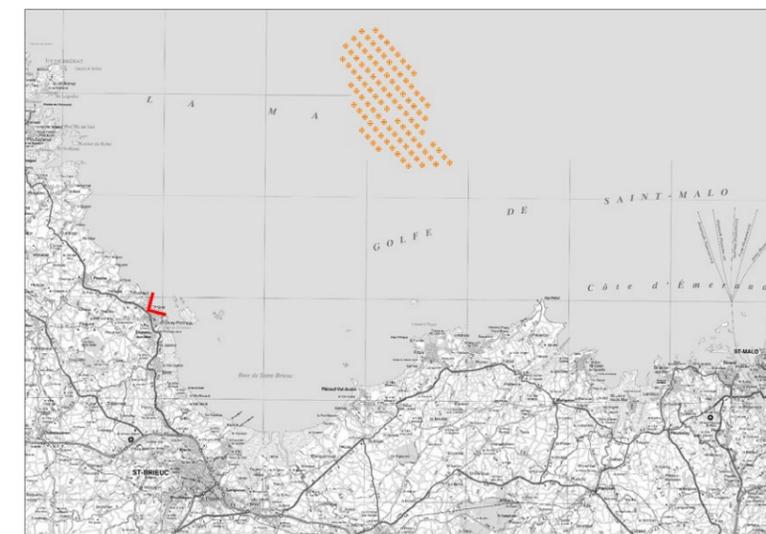
tés, où les éoliennes apparaissent alignées. Le projet est positionné en arrière et à gauche d'une série d'îlots rocheux éparpillés aux abords de l'île, sans s'y superposer directement. La hauteur relative de ces îlots est

sensiblement supérieure à celle des éoliennes dans la vue. À gauche, la silhouette imposante du phare tend à accentuer la sensation de profondeur du paysage maritime.

DEPUIS LA PLAGE DU CASINO À SAINT-QUAY-PORTRIEUX

Caractéristiques du point de vue :

- Distance approximative à l'éolienne la plus proche : 27 km
- Direction de prise de vue : 20°
- Angle de vue : 100°



L'horizon maritime est ici délimité par les promontoires rocheux qui encadrent la plage. Le projet éolien, perçu face à sa plus grande longueur, se déploie sur environ la moitié de la longueur de cet horizon. La vue enchaîne des plans visuels multiples : quai et son garde-corps blanc,

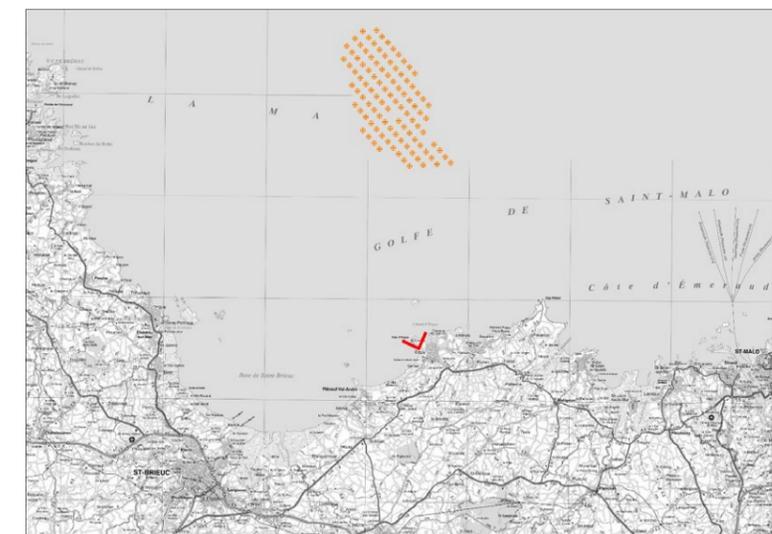
plage et ses langues rocheuses, mer ponctuée d'îlots épars, parc éolien au fond. L'ordonnement en ligne de ce dernier est bien lisible au centre. La hauteur relative des éoliennes est limitée vis-à-vis de celle de la plupart des éléments existants de ce paysage : maisons et sémaphore

sur les promontoires rocheux, mobilier du quai, amas rocheux les plus proches. Cette échelle est similaire à celle du phare du Harbour, qu'on aperçoit sur un îlot, immédiatement à droite du parc.

DEPUIS LE CAP D'ERQUY

Caractéristiques du point de vue :

- Distance approximative à l'éolienne la plus proche : 18 km
- Direction de prise de vue : 320°
- Angle de vue : 100°



Cette vue dominante permet de voir l'horizon maritime par-dessus la silhouette de l'extrémité du cap d'Erquy. Le parc éolien se positionne sur cet horizon, et donc au-dessus du cap. Les pins visibles à droite sont les

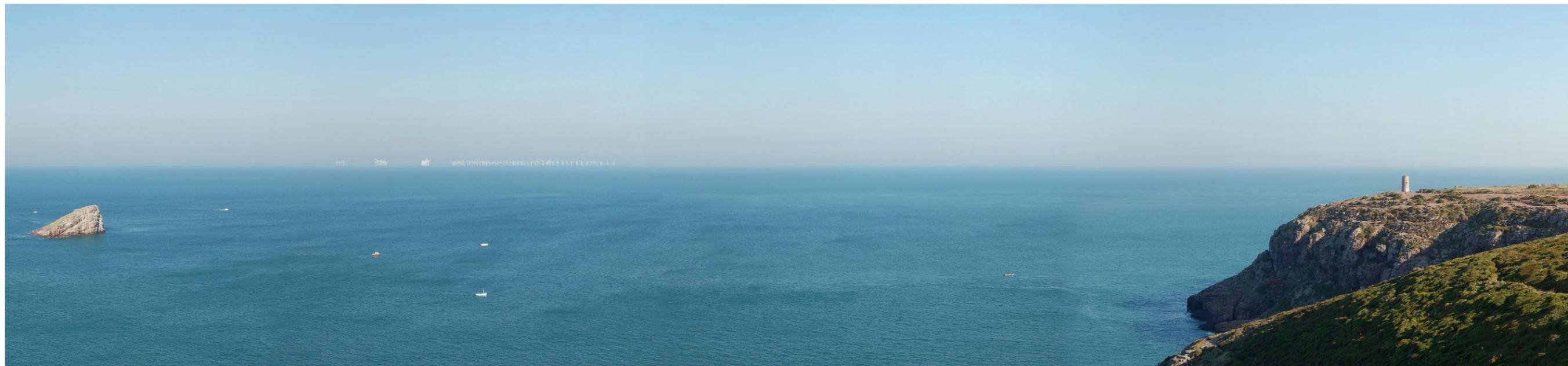
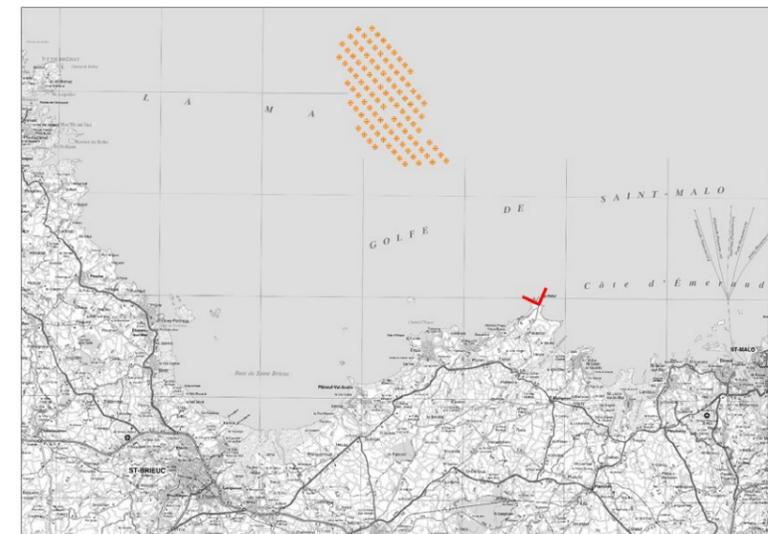
seuls éléments du paysage du cap qui se détachent sur le ciel. sensiblement plus haut que les éoliennes.

L'ordonnancement du projet est ici peu lisible. La densité des éoliennes sur l'horizon est plus forte à gauche qu'à droite.

DEPUIS LE CAP FRÉHEL

Caractéristiques du point de vue :

- Distance approximative à l'éolienne la plus proche : 16 km
- Direction de prise de vue : 300°
- Angle de vue : 100°



Perçu dans sa petite largeur, le projet éolien se déploie ici sur une portion relativement limitée d'un horizon maritime très large, qui se déploie tout autour du cap Fréhel. Le projet est perçu entre l'îlot rocheux de l'Amas du Cap (visible à gauche) et la pointe du cap proprement dit. Vus

ici depuis une position en surplomb, ces deux fragments de paysage terrestre sont sous la ligne d'horizon. Alignées pour leur part au-dessus de l'horizon, les éoliennes montrent une hauteur relative limitée, inférieure à celle de l'ancien bâtiment de la corne de brume, qui émerge au-dessus

de la pointe de cap (à droite de la vue). L'ordonnement du projet en lignes est bien lisible sur la partie gauche du parc.